Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE - ANALYSES BIOLOGIQUES, BIOTECHNOLOGIQUES, AGRICOLES ET ENVIRONNEMENTALES

ÉPREUVE E2 : CONSTRUIRE SON PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Coefficient : 3 **Durée : 30 minutes**

Matériel autorisé : **Aucune calculatrice n'est nécessaire pour cette épreuve orale.**

Le sujet comporte **3 pages** numérotées de 1/3 à 3/3. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Aucun document technique n'est imposé. Le candidat peut s'appuyer sur les supports prévus par les consignes de la modalité d'évaluation de son centre.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : PARCOURS PERSONNEL, SCOLAIRE, PROFESSIONNEL ET CITOYEN DU CANDIDAT

L'épreuve E2 évalue la capacité du candidat à construire son projet personnel et professionnel. Il présente sa démarche, les expériences qui l'ont nourrie et les choix qu'il envisage. L'échange avec le jury permet d'approfondir cette présentation et d'apprécier la capacité du candidat à analyser son parcours, à se situer dans un environnement professionnel, à prendre en compte des contextes particuliers et à conduire un projet.

Le candidat s'appuie sur des situations réellement vécues au cours de sa formation, de ses périodes en milieu professionnel ou de ses engagements personnels et citoyens. Il précise les éléments de contexte utiles à la compréhension de chaque situation, son rôle, les actions menées, les résultats observés et les enseignements qu'il en tire. Aucun cas d'entreprise fictif ni dossier technique d'analyses n'est imposé.

Le barème présenté ci-dessous organise l'appréciation des capacités sur 20 points. Les quatre parties constituent des axes d'évaluation de l'entretien oral, et non des exercices écrits distincts.

Partie 1 : Analyser son parcours et ses choix (5 points)

C2.1 : S'engager dans un mode de vie actif et solidaire

À partir d'expériences personnelles, de formation, professionnelles ou citoyennes, le candidat explicite les éléments qui ont contribué à la construction de son projet et les ressources personnelles qu'il mobilise.

1.1 (2 points) Présentez deux expériences significatives de votre parcours. Pour chacune, précisez le contexte, votre rôle et ce que vous avez appris sur vos intérêts, vos valeurs ou vos aptitudes.

1.2 (1,5 point) Analysez une difficulté ou un changement rencontré dans votre parcours. Expliquez les ressources personnelles, collectives ou institutionnelles qui vous ont aidé à y faire face.

1.3 (1,5 point) Montrez comment un engagement, une activité ou une expérience de coopération a contribué à votre manière d'envisager votre place dans un collectif.

Partie 2 : Se situer dans un environnement professionnel (5 points)

C2.2 : S'insérer dans un environnement professionnel

Le candidat met en relation son projet avec des environnements professionnels connus au cours de sa formation ou de ses expériences. Il explicite les exigences et les relations de travail qu'il a observées.

2.1 (2 points) Présentez une situation vécue en formation ou en milieu professionnel qui vous a permis de mieux comprendre le fonctionnement d'une équipe ou d'une structure. Situez votre rôle et les principales interactions observées.

2.2 (1,5 point) À partir de cette situation ou d'une autre expérience, identifiez deux attentes ou exigences du milieu professionnel et expliquez comment vous vous y êtes adapté.

2.3 (1,5 point) Présentez une piste d'insertion professionnelle cohérente avec votre projet. Indiquez les informations ou démarches qui vous ont permis d'en vérifier la pertinence.

Partie 3 : Adapter son projet à des enjeux ou contextes particuliers (5 points)

C2.3 : S'adapter à des enjeux ou contextes particuliers

Le candidat montre qu'il sait prendre en compte les caractéristiques d'une situation, les contraintes rencontrées et les évolutions possibles de son environnement personnel ou professionnel.

3.1 (2 points) Décrivez une situation où vous avez dû adapter votre manière d'agir à une contrainte, à un changement de contexte ou aux besoins d'autrui. Expliquez les choix effectués et leurs effets.

3.2 (1,5 point) Présentez un enjeu actuel qui peut avoir une incidence sur le secteur professionnel ou le métier que vous envisagez. Expliquez en quoi cet enjeu pourrait influer sur votre projet.

3.3 (1,5 point) Indiquez les compétences ou ressources que vous devrez développer pour tenir compte de cet enjeu ou d'un contexte professionnel particulier.

Partie 4 : Conduire et faire évoluer son projet (5 points)

C2.4 : Conduire un projet

Le candidat présente son projet comme une démarche construite, comprenant des objectifs, des étapes, des ressources et des possibilités d'ajustement. Le jury apprécie la cohérence de la démarche et la capacité du candidat à en faire le bilan.

4.1 (2 points) Présentez votre projet personnel et professionnel à court ou moyen terme. Formulez un objectif précis et expliquez les raisons qui vous conduisent à le retenir.

4.2 (1,5 point) Décrivez les principales étapes, les ressources nécessaires et les personnes ou structures susceptibles de vous accompagner dans la réalisation de votre projet.

4.3 (1,5 point) Indiquez les critères qui vous permettront d'évaluer l'avancement de votre projet. Présentez une solution de repli ou une adaptation possible si une étape ne se déroule pas comme prévu.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.